

PARIS
depuis
1984

FORMAMOD™
institut de formation professionnelle des arts de la mode

POUR VOUS !

UN MOYEN D'ACQUERIR UNE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE TOUT EN VALIDANT SON CYCLE DE FORMATION

(Accessible aux fins de 1^{ère} année de Formamod ou aux titulaires d'un BAC Pro et/ou BTS mode)

LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

L'ALTERNANCE CHEZ FORMAMOD

- La Préparation au titre de « Styliste Modéliste » certifié par l'Etat au niveau III
(Uniquement dans le cadre de la 2^{ème} année du cursus)
- Une cellule d'aide au placement et un réseau riche de plus de 2000 entreprises partenaires parmi lesquelles : Paul & Joe, Etam, Smalto, Barbara Bui, Jennyfer, Diesel... qui vous assistent dans l'élaboration de votre CV et propose des postes en adéquation avec votre profil
(Uniquement pour les élèves de Formamod)
- Un Contrat à Durée Déterminée de 1 à 2 ans en fonction de l'OPCA¹ de l'employeur.
 - Une période d'essai de 1 mois.
 - Une rémunération mensuelle de 55% à 80% du SMIC
(Suivant l'âge et le niveau d'étude : voir tableau ci-dessous)
 - Une formation prise en charge à 100% par l'OPCA de l'employeur.
 - 75% du temps en entreprise - 25% du temps en formation, en moyenne.
- Une formation modulable selon les besoins et le calendrier de l'employeur (Salons, défilés, lancement de production, etc...)
- Une formation de pointe alliant un enseignement de base à la CAO DAO.

TABLEAU DES REMUNERATIONS EN ALTERNANCE

Age ⇔ ↓ Niveau d'étude	Moins de 21 ans	21-25 ans
< BAC PRO	55% du SMIC	70% du SMIC
≥ BAC PRO	65% du SMIC	80% du SMIC

Afin de suivre cette formation dans les meilleures conditions, nous nous tenons à votre disposition pour évaluer au mieux vos compétences et répondre avec efficacité à vos aspirations.

Contactez vite **Amandine MARIAUD** au **01.43.67.73.78** ou **a.mariaud@formamod.com**

¹ Organisme Paritaire Collecteur Agréé